

# DE QUELS CDI LES ÉTABLISSEMENTS ONT-ILS BESOIN ?



## QUELS PROFESSEURS-DOCUMENTALISTES VOULONS-NOUS ?

### — OÙ EN SOMMES-NOUS ? —

**2011** : les learning centres font l'objet d'un séminaire de l'ESEN, Ecole Supérieure de l'Education Nationale

> **Mars 2012** : la circulaire de rentrée appelle, très brièvement, à développer l'expérimentation de Centres de Connaissances et de Culture, à la grande surprise de tous.

> **Mai 2012** : un vademecum *Vers des Centres de connaissances et de culture* est mis en ligne sur Eduscol, le site de la Direction Générale de l'Enseignement scolaire ( **DGESCO** )

> **Juin 2012** : des journées académiques de formation sont organisées sur ce thème.

**Mais où est donc passé le projet de nouvelle circulaire de mission, dans tout cela ?**

### — C'ÉTAIT POURTANT BIEN PARTI... PETIT RAPPEL DES FAITS —

**2009** : au Sgen-CFDT qui lui a demandé audience, le Directeur Général de l'Enseignement Scolaire annonce qu'il s'engage à relancer le travail sur la circulaire de mission.

**2010** : une journée de travail intersyndicale/Fadben, précédée d'un long travail collectif inter organisations permet une critique argumentée du projet que présente le 5 mai la **DGESCO**.

Un 2ème projet de circulaire est présenté le 2 juin, salué par tous comme une avancée et amendé collectivement en séance, le Sgen-CFDT défendant la dimension du CDI, espace d'ouverture culturelle pour les élèves, espace de respiration contre le cloisonnement disciplinaire.

#### **Ce projet faisait consensus apparemment.**

Il maintenait l'équilibre entre l'accès à la culture, la lecture et les nouvelles technologies, entre le rôle pédagogique du professeur documentaliste -notamment en information documentation- et sa mission d'animation et de gestion d'un lieu unique dans l'établissement.

> Il soulignait l'importance du travail interdisciplinaire.

> Il permettait aux élèves de travailler avec l'aide d'un adulte, en groupe avec ses pairs ou seul, pour un travail strictement scolaire ou dans le cadre d'un atelier, d'une activité volontaire. Il favorisait une autre façon d'enseigner, une autre façon d'apprendre valorisant l'autonomie.

## La DGESCO ne donne plus de nouvelles.

Puis, en janvier 2011, reprenant le projet de juin, elle propose un texte « définitif » et donne six jours pour accord. Dès la parution du texte, le SNES lance une pétition virulente, affirmant qu'il « fait l'impasse sur le rôle pédagogique » du professeur-documentaliste.

## CE QUI N'EST PAS DU TOUT NOTRE AVIS !

De son côté, le 22 mars 2012, la Fadben propose de signer en ligne un Manifeste « ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATION-DOCUMENTATION ET OUVERTURE A LA CULTURE INFORMATIONNELLE » qui prend le contre-pied du projet élaboré par les organisations syndicales et la Fadben en juin 2011. Ce Manifeste réclame « la constitution d'un groupe de travail ministériel chargé d'élaborer un curriculum info-documentaire ... (ayant) pour but la création d'un enseignement à la culture informationnelle, sous la forme d'un module cohérent dont la mise en œuvre sera explicitement confiée aux professeurs documentalistes... ». Ce qui est décliné là est bel et bien la création d'une nouvelle discipline s'ajoutant aux autres disciplines scolaires déjà existantes.

**Pour le Sgen-CFDT une telle conception va à l'encontre de tout ce qui fait la richesse et la diversité de notre métier.**

## À PROPOS DU VADEMECUM

Pour contourner le blocage lié à la circulaire de mission, l'Inspection générale a avancé seule sur le 3C, ce que nous regrettons. Ce texte n'est pas la circulaire de mission que nous attendons mais un guide avec des fiches par actions. Tout n'est donc pas à faire et pas tout, tout de suite, et partout ! Plutôt que d'agiter des peurs et le spectre de la disparition des professeurs-documentalistes et des CDI, nous préférons examiner avec honnêteté et sans frilosité l'intérêt et les limites de ce texte.

### QUELQUES PISTES :

#### > Points positifs

La référence dans son titre aux connaissances et à la culture, l'équilibre plus d'une fois mentionné entre l'imprimé et le numérique, la transdisciplinarité, la concertation de toute l'équipe éducative, le lien avec les territoires, les parents, la mise en avant d'un accueil chaleureux des élèves, du développement de leur autonomie, l'impulsion pour une autre manière d'enseigner. A notre sens, c'est déjà dans cet état d'esprit que nombre de professeurs-documentalistes exercent leur métier.

#### > Des manques importants

Un lieu ne suffit pas à rendre autonome et l'autonomie n'a pas, à elle seule, la vertu d'assurer l'envie d'apprendre et l'acquisition d'une culture. Il y faut des actions volontaristes, bien ciblées en fonction du public que l'on veut toucher. Ces actions demandent du personnel compétent et qualifié pour les mener, et du temps.

#### > Un problème majeur

Les conditions matérielles et la charge de travail que représentent la mise en place et le suivi de ces actions ne sont pas prises en compte. La charge de travail suppose des postes de professeurs-documentalistes en fonction de la taille de l'établissement et la création de postes pérennes d'assistants de documentation. L'incitation au travail en partenariat avec nos collègues CPE et assistants d'éducation doit se faire dans le respect des missions de chacun.

**Au « non » systématique devant toute évolution, à la déformation des textes et des idées, nous préférons engager la réflexion sans a-priori et être force de proposition pour peser ainsi réellement sur l'avenir ! Le débat concerne toute la communauté éducative car, au delà de notre profession, il ouvre à une nouvelle conception du métier d'enseignant, au travail en équipe et à la formation conjointe des élèves pour une meilleure réussite de tous.**

**POUR FAIRE AVANCER LE DÉBAT,  
REJOIGNEZ LE SGEN-CFDT !**

**COMMUNIQUEZ VOS AVIS ET SUGGESTIONS À :**

[profdoc@sgen.cfdt.fr](mailto:profdoc@sgen.cfdt.fr)

Les documents soulignés sont en ligne sur notre site

<http://www.cfdt.fr/rewrite/article/41153/votre-ministere/education-nationale/colleges-et-lycees/missions-des-professeurs-documentalistes-a-l-ere-du-numerique.htm?idRubrique=8859>

